

FORMATION EN PREVENTION DU SUICIDE

(Programme national)

Module : Evaluation-Orientation du risque suicidaire

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers la ressource adéquate. Développée par L. BLETON et C. KOPP-BIGAULT, elle est accréditée par le Groupement d'Etudes et de Prévention du suicide (GEPS) et la Direction Générale de la Santé. Cette formation fait partie d'un ensemble de trois modules proposés aux professionnels et citoyens en fonction de leur profil et compétences pour prévenir la crise suicidaire. Les différents intervenants sont ensuite inscrits dans un réseau dont la liste est connue et régulièrement mise à jour, au sein duquel sont dispensées des actions de formation continue et de débriefing au moins une fois par an.



OBJECTIFS

- Renforcer les habiletés des professionnel(les) au contact des populations à risque suicidaire pour repérer et évaluer un risque suicidaire et orienter de manière ajustée ces personnes vers les ressources de soins adaptées.
- Permettre et soutenir l'identification, la mise en place et la fonctionnalité d'un réseau de prévention.

A l'issue de la formation, les participants auront développé plusieurs capacités :

- Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu
- Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence
- Discuter des représentations concernant le suicide, repérer les freins à la détection
- Réaliser et transmettre une triple évaluation du potentiel suicidaire : Urgence, Dangerosité, Risques et Protection
- Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible.
- Se sensibiliser à ses propres limites et comment se préserver
- Etre en lien avec des personnes formées aux autres modules (Intervention de crise et Sentinelles)



PUBLIC / PRÉREQUIS ET ACCÈS

Professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers...) et travailleurs sociaux formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux et éducatifs, et libéraux susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



VALIDATION

- Pré-test et post-test
- Emargement et suivi de présence par demi-journée
- Evaluation en continu pendant la formation (mises en situation)



FORMATEURS

Binôme de formateurs habilités par le GEPS



PROGRAMME

Les thématiques suivantes seront abordées pendant les deux jours de formation :

- Contexte général
- Connaissances communes sur le suicide et préalables
- Crise et crise suicidaire
- Evaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations
- Populations spécifiques
- Articulation avec les autres dispositifs



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de 2 jours (14 heures).
Groupe de 12 à 16 participants maximum
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupe.



DELAIS D'ACCÈS

Chaque demande de formation est étudiée par le comité de pilotage des formations. Vous recevez une réponse à l'issue de l'étude de la demande. Si celle-ci est favorable, nous planifions une date de formation.



TARIFS

Formation en intra (min 12 participants/max 16): sur devis, nous contacter

Tarif indicatif de 5740 € pour 16 participants pour 2 jours de formation